n° 11

23 juin 2020

Viticulture Auvergne

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

À retenir cette semaine

Stade grain petit-pois
Mildiou : pas de tache observée
Oïdium : symptômes toujours bien présents, pas de nouvelle parcelle contaminée
black-rot : peu ou pas de progression
Larves de cicadelles : nombre faible
Premiers signe de carences et de maladie du bois

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents.

Données du réseau

16 parcelles renseignées,14 dans le vignoble de Saint Pourçain, 2 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

Stades phénologiques

Le développement de la vigne se poursuit à un rythme « tranquille ». La majorité des parcelles sont maintenant au stade petit- pois. Celles qui y était déjà la semaine dernière ont vu leur baie grossir, sans toutefois atteindre le stade pré-fermeture de la grappe. Il faut dire toutefois que les grappes sont assez lâches cette année. Une certaine coulure et millerandage apparaissent maintenant clairement.
Un nouvel épisode de grêle a eu lieu le 18 juin sur le secteur de Louchy (03). L'impact sur les baies est bien visible.

Stade petit pois

Millerandage : baies de tailles différentes

Raisins ayant subit des impacts de grêle

Situation sanitaire

Tordeuse de la grappe

Le second vol n'a pas encore commencé. Quelques glomérules de première génération sont encore visibles.

Cicadelle verte

Les larves de cicadelles vertes sont présentes maintenant sur quasi toutes les parcelles. Leur nombre est encore très limité et largement en dessous du seuil de nuisibilité. Pour rappel, le seuil de nuisibilité est de 100 larves pour 100 feuilles. Le maximum observé est de 24 pour 100 feuilles.

Mildiou

Les taches de mildiou sont aux abonnés absents. Seule a été observée une tache sur treille non traitée. Les grappes sont encore sensibles mais le seront de moins en moins. Les orages du week-end prochain pourraient engendrer de faibles contaminations en cas de pluies suffisantes (de l'ordre de 5 mm). Mais les réserves d'œufs d'hiver s'épuisent et il n'y a pas de spore sur les feuilles. Les risques de contamination sont donc assez faibles.

Black rot

Il semble que le risque de contamination soit maintenant passé : il faut une longue période avec une humidité suffisante pour contaminer les grappes. Les pluies de ce week-end devraient être épisodiques, Les grappes restent sensibles jusqu'à la fermeture de la grappe, mais le fait qu'il y ait très peu de taches sur feuille permet de relativiser le risque.

Maladie du bois

Les premiers symptômes sont visibles. Il s'agit pour l'instant principalement de la forme lente, mais avec le brusque changement de temps et l'augmentation des températures, des formes apoplectiques pourraient apparaître.

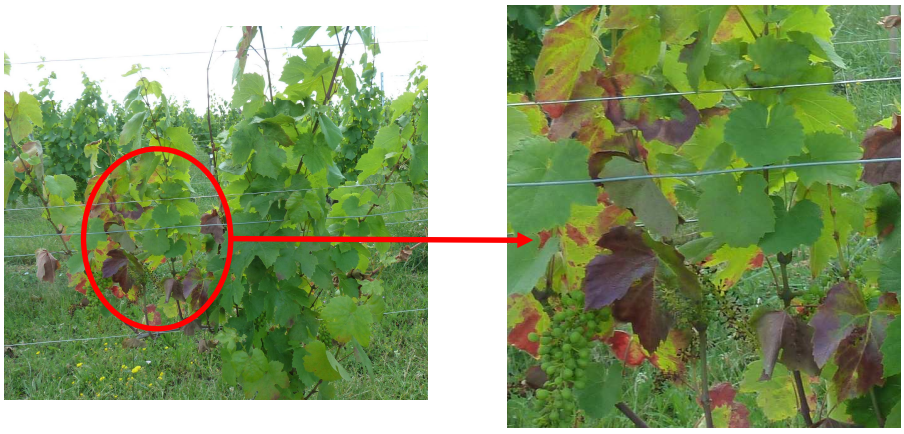

Situation sanitaire

Oïdium

Sur la majorité des parcelles, il n'y a pas d'oïdium. Sur celles ou il a été détecté, il continue sa progression. Sur les ceps contaminés, il n'est pas rare de voir plusieurs feuilles avec taches. Il n'y a pas encore de symptômes sur grappes, à l'exception du cep « drapeau » repéré en début de saison. Sur certaines parcelles la fréquence de contamination est très élevée (22 ceps avec taches sur 25 observés).
Sur les parcelles où l'on ne voit pas encore de symptômes, le risque d'apparition sur grappes est plus faible. Les dégâts occasionnés seront peu importants.
En revanche, sur les parcelles où il est déjà présent, même de façon encore peu visible, il pourra largement se développer par la suite, avec localement des dégâts sur grappes non négligeables.
On rappelle que c'est un champignon très plastique, et que de larges conditions climatiques lui sont favorables ou permettent son développement. Les chaleurs à venir ne suffiront pas à le bloquer.

Taches récentes

Symptômes observés sur un cep dit « drapeau », c'est-à-dire contaminé très précocement

Vu au vignoble

Premiers signes de carence magnésienne

Nid de guêpe lové dans un tubex de complantation

Baies brulées par l'application d'un produit foliaire.

Devinette

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

Saurez-vous distinguer les larves de cicadelles vertes des larves de cicadelles de la flavescence dorée?

Attention, il y a des pièges !

Réponse la semaine prochaine

Réponse à la devinette de la semaine dernière :

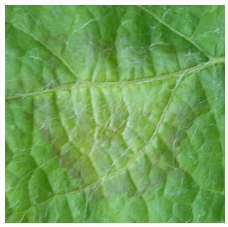

Toutes ces photos (prises sur plusieurs années), représentent soit un symptôme d'oïdium soit de mildiou. Sauriez-vous les distinguer ?

Les photos 1 et 5 représentent un symptôme d'oïdium, et donc les 2-3-4 de mildiou.

Les fructifications d'oïdium sont plus grises, et plus rasantes. En face supérieure on n'aperçoit qu'une légère décoloration jaunâtre. Sur la tache de mildiou le pourtour peut être légèrement brunâtre.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture
liste des produits de biocontrôle : https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité .